

L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL

Durée	3 jours	Référence Formation	5-RH-FODS
--------------	----------------	----------------------------	------------------

Objectifs

Connaître les notions de droit social

Participants

Toute personne devant appliquer et faire appliquer le droit du travail

Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

Moyens pédagogiques

Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur

Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion

Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle

Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.

Remise d'un support de cours.

PROGRAMME

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

- L'évolution historique du droit du travail
- Les sources du droit du travail
- Les organes du droit du travail

Le recrutement du salarié

- Le choix
- Le consentement des parties
- Les formalités de recrutement

Le contrat de travail

- Les critères
- Le contenu
- Les typologies :
 - CDD
 - CDI
- Le travail temporaire

La période d'essai

- La notion
- La durée de la période d'essai
- La rupture de la période d'essai

Les mesures disciplinaires

- Le règlement intérieur
- La notion de fautes et de sanctions
- Les règles procédurales

La suspension du contrat de travail

- Les principales causes

CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

version 2024

- Les effets
- Les illustrations
- Le régime de la suspension en cas de maternité
- Le régime de la suspension en cas de maladie

La modification du contrat de travail

- La notion
- Le régime juridique

La rupture du contrat de travail

- La notion de licenciement et de démission
- Le licenciement pour motif personnel
- Le licenciement économique
- La rupture conventionnelle
- Les autres modes de rupture
- La transaction
- La force majeure
- La mise à la retraite

Les représentants du personnel

- Les institutions représentatives : CSE et CSSCT
- La mise en place
- Les fonctions
- Les moyens d'action